

« Règlement particulier »
Du 29ème tournoi international du « FOREZ »
Les 9 & 10 octobre 2021

LE PASS SANITAIRE SERA OBLIGATOIRE POUR
PARTICIPER AU TOURNOI !

Des contrôles seront effectués lors de l'arrivée dans la salle

LES REGLES SANITAIRES EN VIGUEURS SERONT AFFICHEES DANS LES
DIFFERENTS LIEUX DE LA COMPETITION.

1. Ce tournoi est régi par les règles officielles du badminton 2021-2022 édictées par la FFBaD et par les dispositions particulières énoncées ci-dessous.
2. Le tournoi est ouvert à tout(e) joueur(euse) titulaire d'une licence compétition validée dans « Poona » à la date limite du tirage au sort du 30 septembre 2021. Il est accessible aux joueurs(euses) classé(e)s « N2-N3-R4-R5-R6-D7-D8-D9-P10-P11-P12-NC et vétéran ».
3. Les joueurs étrangers peuvent participer à notre compétition mais ils devront fournir un justificatif de leur fédération pour participer à cette 30^{ème} édition internationale du Forez.
4. Le Juge-Arbitre principal de la compétition sera Mme Véronique Maresca du club de Beaumont, ses adjoints, M. Bernard Bouret du club de Sorbiers et de M. Laurent SORIA du club de Montbrison et leurs décisions seront sans appel.
5. Les tableaux proposés sont : **simple dame, simple homme ou doubles mixtes sur la journée du samedi 9 octobre 2021 et les doubles dames et hommes sur la journée du dimanche 10 octobre 2021.**
6. Les Minimes, Cadets et Juniors peuvent jouer dans les tableaux seniors. Les poussins et benjamins quant à eux ne seront pas autorisés à jouer dans le tableau senior.
7. Pour les jeunes, uniquement sur la journée du dimanche pour les catégories poussins, benjamins, minimes et cadets en simple uniquement, le coaching des tableaux jeunes ne sera possible qu'à la pause à 11 et entre les sets.
8. Un minimum de 5 à 8 tableaux par discipline sera créé afin de garantir un niveau cohérent dans chaque tableau.
Exemple : Une paire R6/R6 possédant respectivement 100 et 110 points et possédant donc une moyenne de $105 = (100+110) / 2$ points pourra donc se trouver dans la série 4 alors qu'une paire R5/D8 possédant respectivement 130 et 24 points ont une moyenne de $(130+24) / 2 = 77$ pourra donc se trouver dans la série 5 car leur moyenne cumulée est plus faible. Une ou plusieurs séries "vétérans" seront faites en fonction du nombre d'inscrit.
9. L'inscription est autorisée sur 2 tableaux et dans 2 séries différentes. Le montant de l'inscription s'élève à 19 € par joueur(euse) pour 1 tableau et 21 € par joueur(euse) pour 2 tableaux, 10 € pour les jeunes en simple sur la journée du dimanche 10 octobre 2021. Le mode d'inscription et de paiement se fera façon individuelle ou via le club du joueur(euse) par chèque bancaire ou virement.
10. Attention, 3 feuilles maximum par club pour le respect des organisateurs.
11. Les inscriptions seront envoyées par mail dans un premier temps à mbc42@neuf.fr puis par courrier avec son règlement à MBC 42, M. Jean-Philippe RAIOLA 27 rue de l'agriculture 42600 Savigneux.
12. Les volants sont à la charge des joueurs(euses). En cas de litige, les volants choisis seront ceux en vente dans la salle : « RSL Tournay1 » pour les séries N, ou le « RSL Tournay 3 » pour les séries NC, P, R et vétérans.
13. Les matchs se dérouleront en autoarbitrage. Les finales : officiels ou autoarbitrage.
14. Tout joueur (euse) devra, dès son arrivée, se faire pointer à la table de marque.

15. A l'appel de son nom, tout joueur (euse) ne se présentant pas dans un délai de **5 minutes** pourra être disqualifié par les Juges arbitres.
16. Le temps de préparation des joueurs (euses) (tests de volants + échauffement) est de 3 minutes à l'annonce du match par la table de marque.
17. Les horaires et l'ordre des matches ne sont affichés qu'à titre indicatif et pourront être modifiés par décision des Juge arbitres. Les matches pourront être lancés avec 1 heure d'avance au maximum sur l'horaire prévu.
18. Le temps minimum de repos entre 2 matchs consécutifs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés et des juges-arbitres.
19. Tout(e) joueur (euse) désirant s'absenter du gymnase durant la compétition devra le signaler aux Juge arbitres et à la table de marque.
20. Tout volant touchant des éléments de structure du gymnase et filins sera déclaré « faute ». Les volants touchant des éléments difficilement visibles comme les filins seront comptés « let » au service et faute au 3ème service.
21. Le plateau de Jeu est uniquement réservé aux Juges arbitres, aux organisateurs, aux joueurs(euses) appelé(e)s pour leur match ainsi qu'aux conseillers techniques qui les coachent. Merci de respecter le nombre de 2 conseillers techniques maximum par demi-terrain.
22. Une tenue de badminton conforme au règlement FFBaD est exigée sur les terrains. Le règlement sera affiché dans chaque gymnase.
23. Les inscriptions doivent être intégralement réglées avant le début de la compétition. **La date limite d'inscription est fixée au 25 septembre 2021. Le CPPH (Moyenne) du joueur(euse) ou de la paire sera pris en compte le jeudi 23 septembre 2021.**
24. Tout(e) joueur(euse) forfait après le tirage au sort du 30 septembre 2021 devra en informer rapidement l'organisateur par téléphone ou par mail et le justifier (certificat de travail, médical...) dans un délai de 5 jours maximum après la compétition, par mail à sophie.bluy@badmintonaura.org ou par courrier à Ligue Auvergne Rhône-Alpes de badminton, 37 route du Vercors 38500 Saint Cassien, sous peine de 2 mois de suspension de toute compétition.
25. En cas de forfait d'un participant, un(e) joueur(euse) de simple peut être remplacé(e) par un(e) joueur(euse) inscrit(e) et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. La même règle s'applique en cas de forfait d'une paire de double. En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le (la) joueur(euse) défaillant(e) ne peut être remplacé(e) que par un(e) joueur(euse) inscrit(e) au tournoi avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente avec l'accord du joueur(euse) encore en lice. Le comité d'organisation pourra accepter, en cas de remplacement, une participation à trois tableaux et ce pour le bon déroulement du tournoi.
26. Le Montbrison Badminton Club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel, d'incident ou d'accident.
27. Un ou plusieurs photographes arpenteront les 3 gymnases pour prendre des clichés du tournoi. Si vous ne désirez pas être pris en photo, merci d'en informer la direction du tournoi.
28. La participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.
29. Le Juge arbitre principal, Véronique Maresca, validé et signé le 25/07/2021.

Véronique Maresca (JA Principale)



MBC
42

Bernard BOURET



Laurent SORIA

